Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

47ème session de la Commission de la population et du développement

Point 3 de l’ordre du jour Evaluation de l’état de la mise en œuvre du Programme d’action de la Conférence international sur la p opulation et le développement :

Rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques
mondiales (E/CN.9/2014/3)
Rapport du Secrétaire général su r l’examen opérationnel de l’état de la mise en oeuvre du Programme d’action de la Conférence internationale
sur la population et le développement après 2014 (E/CN.9/2014/4)

New York, le 7 avril 2014

Déclaration de la Suisse prononcée par Markus Schwyn, Office Fédéral de la statistique

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le consensus atteint au Caire a marqué un changement révolutionnaire dans notre conception des questions de population et de développement. Rappelons-nous que l’approche adoptée a été le résultat d’un effort collectif et extraordinaire pour refléter et répondre à la réalité observée dans le monde. Aujourd’hui nous avons le devoir important de regarder en arrière mais aussi en avant. Les discussions de 2014 sont particulièrement importantes en vue de l’élaboration de l’agenda de développement Post -2015.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies

Au nom de la Suisse, je remercie le Secrétaire général des Nations Unies et la Division de la population de l’ONU pour la qualité des rapports sur les tendances démographiques mondiales et sur l’examen opérationnel de l’état de la mise en œuvre du Programme d’action du Caire. Nous soulignons également le travail remarquable du Fonds des Nations unies pour la population au cours du processus d’examen de la mise en œuvre du Programme d’action et accueillons le rapport intitulé « Plan directeur pour le suivi du Programme d’action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-del& de 2014 ». Ces documents sont le résultat d’un long processus d ’examen opérationnel aux niveaux national, régional, et international qui a généré une quantité non-négligeable de données et informations précieuses notamment au travers des Conférences régionales et thématiques.

La Suisse a été particulièrement engagée dans ce processus en accueillant la Conférence de la Commission régionale pour l’Europe à Geneve, en juillet 2013. L’essence des discussions est contenue dans le document final qui servira pour orienter la future mise en œuvre du Programme d’Action dans l a région. Nous accueillons aussi les documents des autres Conférences régionales qui font preuve d’inspiration et montrent clairement combien la CIPD est valorisée dans les régions.

L’ensemble des résultats du processus d’examen opérationnel refletent l’état du progrès atteint en 20 ans, ils indiquent clairement que des avancées notables ont été faites et que l’approche de la CIPD livre des résultats. Touten 20 ans, ils indiquent c1 4.nt l’état

l’échelle mondiale sont causés par des avortements non médicalisés. Nous savons aussi que la mortalité néonatale, qui continue à être élevée, dépend fortement de la santé et le suivi médical des mères. Cette réalité est inacceptable lorsque nous avons devant nous, dans ces rapports, en détail et de façon très complète, les mesures nécessaires pour réduire ces écarts et sauver des vies.

Face aux défis présentés, nous sommes convaincus qu’il faut renforcer nos engagements par les expériences récoltées